



THÉÂTRE
NATIONAL DE
LA DANSE
chail|ot

CCNT
CENTRE
CHORÉGRAPHIQUE
NATIONAL
DE TOURS
DIRECTION THOMAS LEBRUN

Action en Région Île-de-France

"La place de danseur interprète dans la création" Raphaël Cottin



©Frédéric Iovino

Autour de "Mille et une danses"
de Thomas Lebrun, CCN Tours

Samedi 9 avril 2022
Théâtre National de Chaillot
1 place du Trocadéro, 75116 Paris

L'association « **Passeurs de Danse** » organise une action en région autour de « La place du danseur interprète dans la création », le samedi 9 avril 2022.

PUBLIC VISÉ

Le stage est ouvert à tous les enseignants, étudiants, artistes chorégraphiques et intervenants culturels susceptibles de s'adresser aux élèves et aux étudiants, sans aucun prérequis de niveau de pratique.

TYPE D'ACTION

Cette action est organisée autour du travail de Thomas Lebrun, chorégraphe de la pièce "Mille et une danses", l'atelier sera animé par Raphaël Cottin, interprète de la pièce.

PLANNING du stage

Samedi 9 avril 2022, au Théâtre National de Chaillot

9h30 : accueil

10h-12h : visite du Palais de Chaillot par Christine Biemel, chargée de l'action culturelle et artistique et du développement artistique au théâtre de Chaillot

12h-13h : pause repas (prévoir son repas individuel)

13h-16h : atelier animé par Raphaël Cottin, interprète de la pièce.

16h-17h : pause

17h-18h30 : temps d'échanges et d'appropriation de l'atelier de Raphaël Cottin par Sophie Delacou, professeure de danse, et Maryse Feron, professeure agrégée à l'Université Paris Nanterre

18h30 : Pause avec la possibilité de se restaurer au restaurant "Les îlots de Chaillot" au théâtre sur réservation (cf. bulletin d'inscription)

20h30 : spectacle "Mille et une danses" salle Jean Vilar (durée : 1h45)

THÈME : La place du danseur interprète dans la création

Véritable ode à la diversité et à la transmission, cette nouvelle création de Thomas Lebrun (aujourd'hui directeur du CCN de Tours), pour 15 interprètes, est une épopée chorégraphique et émotionnelle.

« Dans ce projet, (...) je voudrais particulièrement mettre en valeur la transmission du danseur au chorégraphe. Mettre en avant l'interprète dans tout ce qu'il a de créateur et transmetteur en sa personne. » Thomas Lebrun

A l'instar de Thomas Lebrun, nous souhaitons questionner nos pratiques d'enseignement sur la place du danseur créateur et interprète dans le processus de création et, par extension en pédagogie, sur la place de l'appropriation et la transformation par l'élève du geste de l'autre sous l'impulsion et la tutelle de l'enseignant.

LE CHORÉGRAPHE : THOMAS LEBRUN

Thomas Lebrun a été interprète pour les chorégraphes Bernard Glandier, Daniel Larrieu, Christine Bastin, Christine Jouve ou encore Pascal Montrouge avant de fonder la compagnie Illico en 2000.

Depuis son arrivée au CCN de Tours, il a créé 12 œuvres pour plus de 660 représentations en France comme à l'étranger.

Il chorégraphie pour de nombreuses compagnies à l'étranger, et il reçoit régulièrement des commandes, comme celles du Festival d'Avignon, de l'Opéra Bastille à Paris.

Pédagogue de formation, Thomas Lebrun place la transmission au cœur de sa démarche et intervient au CND et dans les conservatoires nationaux.

En juin 2014, Thomas Lebrun a reçu le Prix Chorégraphie décerné par la SACD et, en mars 2017, a été nommé au grade de Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres.

L'INTERVENANT pour l'atelier de pratique : RAPHAËL COTTIN

Interprète dans *Itinéraire d'un danseur grassouillet*, *Les Soirées What You Want ?*, *La jeune fille et la mort*, *Tro*, *Avant toutes disparitions* et *Ils n'ont rien vu*, entre autres.

Danseur, chorégraphe, pédagogue et notateur du mouvement en cinématographie Laban, Raphaël Cottin s'intéresse autant à la création chorégraphique qu'à l'étude du mouvement.

Formé au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris dans les années 1990, il a reçu l'enseignement de grands noms de la danse classique et contemporaine, comme Wilfride Piollet et Jean Guizerix, Peter Goss, Odile Rouquet ou André Lafonta.

Il a dansé pour Stéphanie Aubin, Christine Gérard, Odile Duboc et Daniel Dobbels.

Avec sa compagnie, La Poétique des Signes, il conçoit des projets chorégraphiques où l'analyse du mouvement et les disciplines labaniennes tiennent une place privilégiée, occasionnant depuis une quinzaine d'années de nombreuses collaborations avec des musiciens, danseurs ou notateurs, autour d'une équipe fidèle.

LA PIÈCE

Mille et une danses

Depuis 20 ans, je crée des pièces pour ma compagnie auprès de danseurs fidèles, je crée des pièces pour des jeunes en formation, je travaille avec des musiciens, des chanteurs, des comédiens, des performeurs... professionnels ou amateurs.

Car la transmission est pour moi la base de la création. (...)

Dans ce projet, en quelque sorte « anniversaire », que je souhaite débordant de « relations diverses » ... je voudrais particulièrement mettre en valeur l'autre sens de cette transmission : celle du danseur au chorégraphe. 1001 danses en un spectacle. 1001 odes à la diversité et à la transmission.

Danser c'est offrir, débattre, fêter, assumer, construire, déconstruire, émettre, essayer, impulser, proposer... Quoiqu'il en soit... c'est transmettre.

Thomas Lebrun - *avril 2020*

FRAIS D'INSCRIPTION

- **Le stage est réservé aux adhérents (montant de l'adhésion : 25€). L'adhésion, valable une année civile, donne accès à toutes les activités de « Passeurs de danse ». Cf. bulletin ci-dessous.**
- **Tarif du stage pour les adhérents à jour de leur cotisation : 30€.** Ce tarif inclut la place de spectacle, la visite du palais, les 3 heures d'atelier de pratique et le temps d'échanges et d'appropriation de l'atelier.
- **Tarif pour les étudiants adhérents à jour de leur cotisation : 5€.**

Les finalités de cette association sont résumées ci-après, les actions, les stages nationaux et régionaux et ressources qu'elle propose sont présentées sur son site : www.passeursdedanse.fr

NB : Les éventuels frais de transport, d'hébergement et de repas restent à la charge du stagiaire.

INSCRIPTION AU STAGE DU 9 AVRIL 2022

Inscription à réception du chèque avec le bulletin ci-joint, dans la limite des places disponibles, avant le 15 mars 2022.

PARTENAIRES : le Théâtre National de la Danse Chaillot et le CCN de Tours

REMARQUE : Une description détaillée du stage comprenant une analyse de la pièce et des biographies plus complètes de Thomas Lebrun et Raphaël Cottin est à retrouver sur le site de « Passeurs de danse » : www.passeursdedanse.fr

Passeurs de Danse. Stage Ile-de-France « La place du danseur interprète dans la création »

FICHE D'INSCRIPTION

9 avril 2022

Adhérent à jour de sa cotisation 2022 (cocher le cas échéant)

NOM.....

Prénom.....

Date de naissance

Profession

Adresse.....

.....

Courriel

Tel

J'autorise les responsables du stage à utiliser les images qu'ils prendront lors du stage à des fins de communication pour l'association « Passeurs de danse ». Aucune captation vidéo et audio ne sera autorisée durant le stage. Un compte-rendu vous sera fourni.

Je *souhaite / ne souhaite pas* (rayer la mention inutile) réserver une place aux "îlots de Chaillot" pour le repas du soir (tarifs entrée-plat ou plat-dessert : 20€). J'ai bien noté que les frais de transports, hébergement et restauration restent à ma charge.

Fait le, à

Signature

Rappel : Cette inscription doit être adressée, accompagnée du règlement par chèque, **avant le 15 mars 2022 inclus**, date impérative, à **Julie Sollier, 37 rue Charpentier, 92340 Bourg la Reine.**

La jauge étant très limitée, nous vous invitons à envoyer très rapidement cette fiche accompagnée du règlement par chèque (5€ pour les étudiants adhérents 2021, 30€ pour les adhérents 2021, 30€ pour les étudiants non adhérents ou 55€ pour les non adhérents 2022 à l'ordre de Passeurs de Danse). Envoyer le bulletin d'adhésion ci-après le cas échéant.



BULLETIN D'ADHESION

(à compléter si non adhérent)

www.passeursdedanse.fr

Je soussigné(e).....

Demeurant

.....

Adresse mail :

Sollicite mon adhésion à l'Association « Passeurs de Danse ».

Mon adhésion me permet de bénéficier des avantages de la mise en réseau des Passeurs et des actions réservées aux membres de l'association.

Le chèque joint à la fiche d'inscription et au bulletin d'adhésion prend en compte ma cotisation annuelle 2022 de 25 €.

Fait à

Le

Signature